



Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du conseil départemental, Monsieur le directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres de ce CDEN,

Les cinq années qui viennent de s'écouler, nous avaient habitués à des dotations plus conséquentes qui permettaient bien souvent une approche bienveillante des situations des écoles et des collèges du Gard, même quand les effectifs n'étaient pas au rendez-vous. La rentrée 2018 s'annonce très différente...

Si les dotations de nos établissements scolaires restent à peu près les mêmes dans notre département, la volonté politique de faire de l'éducation nationale une priorité a disparu. Cela se traduit sur le terrain, par une dotation départementale à minima, qui oblige à des redistributions de moyens parfois brutales pour honorer les commandes du gouvernement et faire face aux augmentations d'effectifs.

Dans le second degré, la ville de Nîmes connaîtra une rentrée 2018 avec des changements importants. Les moyens du côté de l'Education Nationale devaient être au rendez-vous. La plupart des collèges ont ainsi des dotations à la hausse. Jean Rostand a reçu une dotation académique importante pour faciliter sa transition. Le passage de Capouchiné en REP et de Jules Vernes en REP+ vont également dans le bon sens. Si le collège Jules Verne bénéficie de la pondération et des effectifs par classe liés à son statut, nous pouvons constater que la dotation académique est inférieure aux autres établissements REP+ de cette importance. Nous espérons que sa dotation va progresser dans les années à venir pour être à la hauteur du collège Condorcet dont il partage le public et les effectifs. L'UNSA Education sera attentive à la rénovation des structures et aux moyens supplémentaires notamment en vie scolaire attribués à l'établissement. Notre fédération demande toujours un groupe de suivi ou un CDEN supplémentaire à la rentrée 2018 pour faire un premier bilan d'étape sur la nouvelle carte scolaire nîmoise. Nous profitons également de ce CDEN pour vous interroger sur la mise en place des lignes de transport supplémentaires qui concerneront les familles impactées par la fermeture de Diderot.

La question de la future affectation des enseignants de Diderot restent posée. Alors que la fermeture de leur établissement a été actée (ou presque), ceux-ci craignent qu'on les ait oubliés et s'inquiètent légitimement pour leur avenir. Avec des postes profilés en éducation prioritaire et une sélection qui dépendra en grande partie de la volonté du chef d'établissement, ces derniers souhaiteraient avoir la certitude qu'ils pourront être mutés au plus près du collège Diderot, sans perdre leurs points d'ancienneté comme leur en donne le droit leur carte scolaire.

La situation des collèges dans le reste du département est beaucoup plus nuancée. Le Gard gagne des élèves, avec des effectifs à la hausse depuis 2 ans. On attend dans les collèges 299 élèves supplémentaires pour la rentrée 2018. La hausse des effectifs ne va pas de pair avec celle des moyens puisqu'il y aura -139 heures en moins, à la prochaine rentrée, si on en croit les chiffres donnés lors du CDEN du 24 novembre. Sur le terrain cela renvoie à des situations très variées. Si certains collèges du fait d'une augmentation de leurs effectifs prennent une ou deux classes comme Roquemaure, ils demeurent des exceptions. La tendance globale est plutôt l'inverse avec des dotations majoritairement à la baisse dans les établissements hors éducation prioritaire. Cela se traduit de manière générale par un grignotage des moyens mais aussi par de fortes baisses de la DGH pour 3 ou 4 établissements qui connaissent des pertes plus importantes d'effectifs : Aigues-Mortes, Anduze, et Bernard de Ventadour à Bagnols sont parmi les plus touchés.

A ce propos, nous aimerions plus particulièrement attirer votre attention sur la situation d'Aigues-Mortes. Contrairement aux autres établissements que je viens de citer, le collège Irène Joliot- Curie est dans une zone géographique attractive et il possède un secteur de recrutement avec une population suffisamment importante pour assurer le maintien de ses structures. Pourtant ce collège va perdre 54 heures soit l'équivalent de 2 classes, au bénéfice d'une entreprise d'enseignement privé qui s'est ouverte au Grau du Roi. Dans le cas évoqué ici, l'UNSA Éducation ne peut que condamner la décision du Rectorat de faire des coupes brutales dans la DGH de l'établissement pour obéir à une logique bêtement comptable. En effet, si nous ne pouvons pas forcer les parents d'élèves à mettre leurs enfants dans un établissement public, en revanche, nous pourrions espérer de notre administration qu'elle accompagne davantage cet établissement dans la situation délicate où il se trouve. L'UNSA Éducation demande donc que la diminution des moyens se limite à 29 heures soit la suppression d'une seule division pour le collège d'Aigues Mortes. Il s'agit de reporter d'une année d'autres éventuelles fermetures pour donner à l'établissement le temps d'augmenter ses

effectifs (ils existent). Cette mesure permettrait à l'établissement d'atténuer l'impact négatif que pourrait avoir sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement les nombreuses suppressions de postes qui découleraient de la destruction de 2 classes.

Enfin, Mme la Vice-Présidente du conseil départemental, nous aimerions revenir sur la situation de la SEGPA du collège la Gardonnenque de Brignon et plus précisément sur le sujet des locaux dont cette structure aura besoin pour être pérennisée en 5ème l'an prochain, et à moyen terme sur les autres niveaux du collège. D'après les informations qui nous sont parvenues, des problèmes de surcoût liés à l'inondabilité du collège de Brignon remettraient en cause la construction des bâtiments nécessaires à l'accueil des élèves. Les personnels redoutent que ces complications matérielles et financières fassent peser une menace sur l'existence même de la SEGPA. Nous sommes certains qu'il n'en ait rien, mais nous aimerions savoir si vous avez des précisions à ce sujet.

Dans le premier degré, le Ministre vous demande, Monsieur le directeur académique, de **dédoubler les classes de CP et CE1 en REP et REP+...** s'il vous avait interrogé, ainsi que tous les DASEN de France, pour vous demander d'estimer le nombre de postes nécessaires à ces dédoublements, la tension ne serait pas au point que nous constatons aujourd'hui. En réalité, la directive vous conduit à prendre sur le milieu ordinaire pour dédoubler en éducation prioritaire. La baisse annoncée du nombre d'élèves gardois à la rentrée prochaine, 300 élèves selon les estimations, auraient dû poursuivre l'allègement des effectifs en milieu ordinaire initié sous le quinquennat précédent, et non financer partiellement cette mesure. Résultat, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Vous allez proposer ici-même la fermeture d'une cinquantaine de classes, là où votre prédécesseur en proposait 18 au CDEN Du 2 mars 2017. Vous allez ouvrir une dizaine de classes ; l'an dernier 80. Dans ces conditions, bien évidemment, dans les villes et villages hors éducation prioritaire, les points de crispation se multiplient et les délégations de parents et d'enseignants jusque devant les portes de la DSDEN.

Nous avons porté ces situations en comité technique et nous saluons une fois encore le travail et l'implication de vos services dans cette carte scolaire. Nous avons abordé un très grand nombre de situations et vous nous avez annoncé hier que vous sembliez disposé à renoncer à huit fermetures. Vous semblez avoir également compris l'urgence de la situation des Psychologues de l'Education Nationale dans le Gard. Nous vous avons demandé la création d'un poste supplémentaire pour la rentrée prochaine et le recrutement urgent d'un contractuel pour parer immédiatement aux orientations SEGPA. Nous en attendons présentement la confirmation.

Mais il reste un grand nombre d'écoles qui devront attendre le comité technique de juin pour voir leur situation réexaminée et nous savons d'ores-et-déjà que votre marge de manœuvre sera extrêmement réduite. Autrement dit, comment pourrez-vous ouvrir des classes là où les effectifs débordent, sans fermer ailleurs, au mois de juin ! Alors que sont déjà faites les répartitions, les commandes de matériel, etc.

Ce que nous observons aujourd'hui, les méthodes employées par notre ministre, démontrent s'il en était encore besoin, que l'Ecole est une horlogerie qui ne se manipule pas avec autant de brutalité. Et nous ne parlons ici que de carte scolaire. Je ne parle pas des conséquences de ces dédoublements sur le mouvement des personnels, ce n'est pas le lieu mais elles vont constituer un réel problème dans les semaines à venir au sein des équipes.

Enfin, un autre séisme est sur le point d'impacter les écoles du Gard. 168 d'entre elles bénéficiaient encore l'an dernier d'une aide administrative. La suppression brutale des contrats aidés à la rentrée dernière a vu la suppression de 69 d'entre eux. Un tiers ! **A la rentrée prochaine, les 99 derniers directeurs et directrices pourvus d'une aide administrative verront la suppression totale de son contrat**, semble-t-il.

Bon nombre d'entre elles et d'entre eux croulent devant la multiplication de leurs tâches. Les maires représentés ici aujourd'hui, le savent bien. Ils vivent avec eux les réalités du terrain.

Nous vous demandons de leur apporter des éléments d'informations. Elles et ils ont droit de savoir avant la mise en œuvre des opérations du mouvement, car certains envisagent déjà de basculer sur des postes d'adjoints en désespoir de cause.

Nous vous remercions, Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du conseil départemental, Monsieur le directeur Académique, Mesdames et messieurs membres de ce CDEN, pour votre attention.